

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 66 (1957)
Heft: 6

Artikel: Comment lutter contre la "pharmacomanie"?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMENT LUTTER CONTRE LA «PHARMACOMANIE»?

Le Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique (édition du 13 juillet) vient de publier les résultats de l'enquête faite en Suisse sur l'ampleur et l'extension de l'abus des médicaments, en particulier des analgésiques, et sur les mesures propres à le combattre. Il s'agit là d'un problème d'ordre trop général de la santé publique pour que nous ne reprenions pas de ce rapport les points essentiels.

C'est en 1954 que la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires, après avoir entendu un rapport du docteur Kielholz sur la pharmacomanie, décida de former une commission chargée d'examiner les problèmes que pose en Suisse l'abus des médicaments. Le travail considérable fourni par cette commission — qui a envoyé notamment des questionnaires à tous ceux qui sont à même de constater l'extension du mal et de ses effets — permet d'accorder une importance particulière à ses conclusions.

Les instituts pathologiques ont enregistré un certain nombre de cas de lésions rénales avec issues fatales consécutives à un abus prolongé d'analgésiques à base de phénacétine. Les divisions et cliniques médicales, qui ont eu à traiter les cas graves, constatent fréquemment des lésions rénales et des altérations du sang dues vraisemblablement à des causes semblables. Les cliniques et établissements psychiatriques notent l'augmentation constante des cas de toxicomanie, particulièrement depuis 1949; il semble que les désordres constatés proviennent particulièrement de l'abus de Saridon, d'Optalidon, d'amines de réveil, de Sedormid, de Kafa, de Contredouleurs, etc.

Conséquences psychiques de la pharmacomanie

Les psychiatres insistent sur les conséquences psychiques graves de la pharmacomanie. Ces manifestations sont décrites par J.-E. Stähelin comme une dépersonnalisation:

Ceux qui abusent régulièrement de médicaments deviennent menteurs et hypocrites; tact, sens du devoir, de la justice, de la responsabilité et des intérêts supérieurs sont émoussés. Ils deviennent irritable, sournois, d'humeur instable et sont sujets à des accès de colère injustifiée. Lorsque l'abus a duré pendant des années, il peut se produire des lésions cérébrales, se manifestant par des troubles du raisonnement et de la mémoire et un alourdissement des phénomènes affectifs.

Les signes de sevrage observés sont de légers tremblements, une pénible agitation intérieure, une humeur dépressive-anxiuse, des délires,

des insomnies persistantes, des céphalées et des diarrhées suivies de constipations opiniâtres. Les véritable pharmacomanes ne peuvent être désintoxiqués et sevrés que par un traitement clinique. Les récidives hélas sont fréquentes.

Statistiques inquiétantes

On a pu compter environ 5500 malades connus des médecins et dont la santé avait été atteinte à la suite d'abus de médicaments, le nombre réel doit être, il va de soi, infiniment plus important encore. Les abus sont beaucoup plus fréquents à la ville, ou dans les centres de fabriques et d'industries, qu'à la campagne. La proportion des femmes atteintes de ce mal est infiniment plus élevée que celle des hommes — près du 80 %. On compte heureusement chez nous fort peu d'enfants se livrant au même abus alors que dans d'autres pays la jeunesse semble plus atteinte de pharmacomanie.

La statistique établie par le rapport révélé que les médicaments engendrant la toxicomanie sont, dans l'ordre décroissant:

Des analgésiques et des sédatifs	1872 cas
Des hypnotiques	676 »
Des amines de réveil	307 »
D'autres médicaments	110 »

Ce sont, semble-t-il, les milieux modestes de la population qui sont particulièrement atteints de pharmacomanie, notamment les ouvriers, et surtout les ouvrières, de fabriques. Les causes de ces abus sont rarement des troubles organiques — 5 % seulement — mais surtout des troubles psychosomatiques (maux de tête, etc.) ou psychiques (névroses, conflits conjugaux ou familiaux, difficultés professionnelles ou sociales, etc.) représentant ensemble le 72 % des cas, tandis que les causes sociales, le surmenage, le travail féminin, sont indiquées pour le 23 % encore qu'elles doivent être souvent à la source des autres motifs enregistrés.

Comment lutter contre la pharmacomanie?

Quelles mesures peut-on envisager pour lutter contre un état de fait aussi regrettable? Diverses mesures ont été proposées par les personnes consultées par la commission. La première est que l'on exige avec plus de rigueur une *prescription médicale*, la seconde que l'on informe mieux le public des dangers que présente l'emploi abusif d'analgésiques et de som-

nifères. Un meilleur *contrôle* est demandé également en bien des endroits où, semble-t-il, ce contrôle serait insuffisant. La publicité exagérée devrait également être combattue — trop souvent cette publicité laisse croire au public que les médicaments offerts sont absolument inoffensifs.

Une enquête chez les pharmaciens

Si l'on doutait encore de l'importance du mal, les réponses fournies par un grand nombre de pharmaciens consultés par les enquêteurs suffiraient à faire tomber le doute. Quelque 600 pharmaciens suisses comptent 1427 clients achetant 10 à 20 tablettes de produits analgésiques par jour, ils en comptent 112 achetant plus de 20 tablettes par jour. Mais un nombre important de pharmaciens soulignent que le nombre de personnes consommant de trois à dix tablettes par jour, soit de candidats certains à la pharmacomanie, est encore plus considérable. Si l'on ajoute à cette redoutable statistique que la moitié au moins des pharmacomanes se procurent les analgésiques de leur choix chez des dragueurs ou par d'autres moyens, on ne peut plus se refuser à admettre l'importance ni la gravité du mal.

Des conclusions qu'on souhaite entendues

Sans minimiser l'importance des problèmes de l'alcoolisme ou de l'abus de la nicotine, les rapporteurs concluent que: « Vu dans son ensemble l'abus des médicaments et spécialement des analgésiques est un grand danger pour beaucoup de personnes et représente par là un important problème d'hygiène sociale, qui réclame la plus grande attention de la part des médecins, pharmaciens et tout spécialement des autorités sanitaires. »

Et la commission d'étude du problème de l'abus des médicaments recommande aux autorités de prendre les mesures suivantes:

1° Meilleure information, respectivement éducation et mise en garde de la population.

2° Interdiction de la réclame publique pour tout analgésique engendrant l'accoutumance.

3° Contrôle plus sévère du commerce des médicaments, en particulier des débits dans lesquels se font des ventes illégales et des fabricants et grossistes en ce qui concerne la livraison exclusive aux commerces qui ont le droit de vendre des médicaments.

4° Exigence d'une prescription médicale pour les embalages d'hôpitaux d'analgésiques.

5° Apposition d'un avertissement concernant les dangers qu'ils présentent sur tous les emballages d'analgésiques.

6° En raison du grand danger que présente la phénacétine, les préparations combinées engendrant la pharmacomanie, qui contiennent 0,1 g ou plus de phénacétine par dose ne doivent être vendus que sur prescription médicale, après une période de transition à fixer.

Pour lutter contre l'accident de la circulation

LA FATIGUE AU VOLANT EST UN DANGER COMME L'IVRESSE

L'inattention et l'imprudence des conducteurs comme des autres usagers de la route sont assurément avec l'alcool la cause d'un nombre considérable d'accidents de la circulation, pour ne pas dire de leur quasi totalité. Les accidents dus à des causes purement mécaniques et imprévisibles sont rares. La plupart d'entre eux encore — éclatement d'un pneu trop usé ou mal gonflé, défaut subit de freins mal contrôlés — sont dus à une négligence antérieure du conducteur ou du propriétaire du véhicule.

Il est toutefois un facteur d'accidents que l'on néglige souvent, c'est la fatigue du conducteur, que celui-ci prenne le volant après une journée harassante, ou qu'il roule depuis un trop grand nombre d'heures et présume trop de sa résistance. Une chronique parue dans le journal du « Touring Club suisse » nous assure que les cas deviennent fréquent, aux Etats-Unis d'Amérique, de conducteurs que la fatigue — et la rectitude implacable des auto-routes — rendent sujets à des hallucinations capables de provoquer des accidents mortels. Ils « voient » soudain surgir des obstacles imaginaires et, pour les éviter, perdent leur route et se précipitent sur d'autres obstacles, trop réels ceux-ci.

Sans aller jusqu'à voir apparaître, comme dans le cas cité par le correspondant de « Touring », un graticiel sur leur route, nos automobilistes connaissent quasi

tous les effets de la fatigue du volant et de la véritable hypnose qui peut s'emparer du conducteur après un trajet d'une certaine durée ou d'une trop constante monotonie.

Comment lutter contre cette fatigue? Le directeur d'un laboratoire américain de recherches automobiles a rédigé un certain nombre de conseils propres, assure-t-il, à empêcher l'automobiliste d'être victime d'hallucinations dues à la fatigue du volant. Le « Touring » les reproduit. Il en est de curieux, de ces conseils — celui notamment de conduire à pieds nus (!), ou celui de s'efforcer de lire, tout en roulant, les annonces et les réclames placées sur des panneaux en bordure de la route!

D'autres sont plus sages: s'arrêter fréquemment et à intervalles réguliers, si l'on accomplit un long trajet, garder toujours une fenêtre de la voiture ouverte, modifier fréquemment sa vitesse, manger modérément avant et pendant un voyage. Mais le plus sage et le plus utile demeure me semble-t-il celui-ci: abstenez-vous de conduire quand vous êtes trop fatigué, et, si la fatigue vous prend au volant, soyez assez sage pour vous arrêter et, après avoir rangé votre voiture, pour vous accorder le temps d'un somme réparateur. Un homme fatigué au volant est aussi dangereux qu'un ivrogne. Pour lui et pour autrui.

T.